

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 30 mars 2023

Publié le : 11/04/2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 18h55.

**Etaient présents** : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Anne BENEDETTO, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, M. Pascal ROUTHIER, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

**Etaient absents** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU.

**Secrétaire de séance** : M. Yves GUYEN.

**Procurations de vote** : Mme Frédérique BAEHR à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Fabrice TAILLARD, M. Denis JACQUIN à M. Frank LAIDIE, M. Michel JASSEY à M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD à M. Benoit VUILLEMIN, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Nathan SOURISSEAU à M. Aurélien LAROPPE.

**Attribution de subvention au congrès national  
« Journée d'Etude du Mouvement (JEM) 2023 »  
organisé par l'association Poursuivre**

**Rapporteur** : M. Benoit VUILLEMIN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Promotion touristique du Grand Besançon »	Montant de l'opération : 3 750 €
<i>Sous réserve de vote du BP 2023</i>	

**Résumé :**

Par délibération n°2020/005342, le Conseil Communautaire a créé un fonds congrès permettant l'attribution de subventions à des organisateurs d'événements professionnels d'envergure sur notre territoire. Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 3 750 € au congrès national « Journée d'Etude du Mouvement (JEM) 2023 » organisé par l'association Poursuivre qui se tiendra à Besançon du 1<sup>er</sup> au 06 octobre 2023, en application des critères votés en conseil.

Le Grand Besançon est un territoire dynamique qui se doit d'être bien présent dans l'activité que l'on dénomme souvent « tourisme d'affaires », à la fois pour assoir sa visibilité, consolider ses atouts et spécialités, et encourager son écosystème.  
Depuis fin 2020, Grand Besançon Métropole a créé un fonds de soutien financier pour les congrès.

**I - Journée d'Etude du Mouvement JEM 2023**

Poursuivre est un mouvement d'éducation permanente et de recherche où se rencontrent dans un esprit de convivialité plusieurs générations de personnes au-delà de la cinquantaine, issues d'histoires et de parcours très divers.

Il leur propose de réfléchir ensemble et de travailler à la promotion de la personne dans toutes ses dimensions : développement personnel, vie spirituelle, vie sociale, économique et politique.

Principales caractéristiques du congrès :

- Il se déroule sur 5 jours (du 1 au 6 octobre 2023),
- Le Kursaal est le lieu choisi par les organisateurs pour les réunions et les repas,
- Le nombre de congressistes attendus est de 250 à 300 personnes sur place, environ entre 1 000 et 1 250 nuitées,
- Le budget du congrès lui-même est de 173 959 €.

**Objet du congrès**

Cette manifestation est le congrès du Mouvement, organisé tous les 2 ans. Pour la première fois, dans l'histoire du Mouvement, a été choisi le centre-ville, alors que, traditionnellement, ce congrès avait lieu dans un village de vacances (Lamoura en 2007), en France ou en Belgique

Il s'agit d'un temps de réflexion : 3 jours et demi de conférences/débats/ateliers sur un thème : « du corps né, sexué, mortel, au corps en questions. Eclairer les évolutions de notre époque ».

Et d'une journée de découvertes de la région et de la ville.

Le projet est de réfléchir aux évolutions du regard porté sur le corps au cours des 50 dernières années. Il sera fait avec l'aide d'universitaires : un anthropologue (David Le Breton), de philosophes (Philippe Pierron et Eric Fiat).

Il sera également demandé le concours de professionnels de la région, investis dans ces sujets sensibles.

## II - Attribution d'une subvention en application du règlement d'intervention (critères) voté lors du Conseil Communautaire du 15 octobre 2020

Lors de sa séance du 15 octobre 2020, le Conseil Communautaire a validé le principe de la création d'un fonds congrès participant au soutien à la dynamique territoriale en matière de « tourisme d'affaires ».

Ce fonds permet à Grand Besançon Métropole d'apporter son soutien à l'activité liée à l'accueil de grands événements professionnels, propres à renforcer le rayonnement du territoire.

En effet, dans le cadre d'une politique dynamique d'attractivité, le concours qui peut être donné aux grands événements, d'envergure nationale et internationale, participe à la fois à la mise en valeur des atouts du territoire et à la notoriété de notre destination.

Ce fonds est aussi l'occasion de soutenir un secteur important, les activités MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions/Events, pour le tourisme d'affaires), fortement impacté par la crise sanitaire sur notre territoire comme partout dans le monde.

Les critères d'attribution sont organisés dans une grille d'analyse qui permet d'attribuer des subventions allant de 2 250 à 8 250 €.

Ces critères prennent en compte le nombre de congressistes, de nuitées, la dimension et la notoriété de l'événement, le lien avec notre territoire, la découverte de ses atouts notamment patrimoniaux et les publications en découlant.

La Journée d'Etude du Mouvement JEM 2023 organisée par l'Association Poursuivre peut prétendre à un nombre certain nombre de points en application de la délibération du Conseil. Le nombre de points cumulés donnent un montant de subvention.

## III - Proposition d'attribution d'une subvention pour le congrès de Journée d'Etude du Mouvement JEM 2023 à Besançon

Il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer une subvention de 3 750 € au Congrès national « Journée d'Etude du Mouvement JEM 2023 » organisé par l'Association Poursuivre qui se tiendra à Besançon du 1<sup>er</sup> au 06 octobre 2023 prochains.

À l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 750 € au congrès « Journée d'Etude du Mouvement JEM 2023 » organisé par l'Association Poursuivre ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

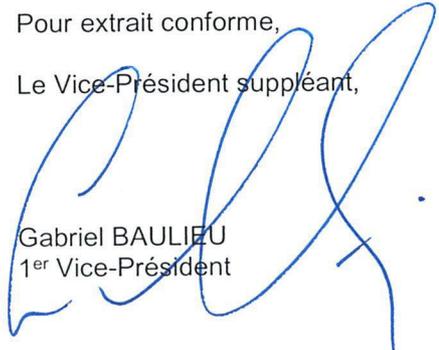
Le secrétaire de séance,



Yves GUYEN  
Vice-Président

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,



Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président